



Une cressonnière - Aquarelle 51Fi/002 - JM. Allais



Parmi ses missions de préservation du patrimoine naturel, le parc naturel régional du Gâtinais français (PNR) a souhaité conserver et valoriser la mémoire des cressiculteurs de l'Essonne, premier département français de production.

En partenariat avec les Archives de l'Essonne, une collecte de témoignages oraux a été organisée sur le thème du cresson et de la cressiculture.

Du 16 juin au 15 décembre 2004, Christine Mathieu, responsable des archives audiovisuelles et sonores aux Archives départementales et Yannick Le Chaudolec, chargé de mission au PNR, ont interviewé dix-sept cressiculteurs ou proches de cressiculteurs.

Cette collection d'interviews, cotée 13AV, comprend un document écrit et dix-sept cassettes, consultables en salle de lecture.

Il est conseillé de réserver l'appareil de lecture au préalable [voir aussi rubrique « expositions »].

Renseignements : Christine Mathieu - 01 69 27 14 14.

Email : cmathieu@cg91.fr

le Papyvore

n° 19 - 1^{er} trimestre 2006

Hier, aujourd'hui, demain
les Archives de l'Essonne

Essonne
LE CONSEIL GÉNÉRAL

DU NOUVEAU AUX ARCHIVES

Le catalogue 2005 de la bibliothèque
vient de paraître ! p.2

Le programme des conférences 2006
est disponible p. 2

Entrées d'archives p. 3

MÉTHODE ET OUTILS

Comment transcrire un texte de l'époque
moderne (XVI^e-XVIII^e siècles) ? p. 4

Exemples de transcription p. 5

Outils : éditer et s'entraîner
en paléographie p. 6

PALÉOGRAPHIE

Le mot de l'archiviste p. 7

Le regard de l'historien p. 7

Exercice de lecture p. 8-10

Correction p. 10

EXPOSITIONS

Mémoires de cressonniers
en Essonne p. 11-12

A voir aux Archives :
Pierre Contant d'Ivry à Chamarande p. 12

PATRIMOINE LOCAL

La CAO au service de la protection
du patrimoine mobilier:
une relique ouverte à la science p. 13

Savoirs et savoir-faire :
usage et fabrication des cloches p. 14-15

A lire ou à cliquer p. 15

PORTRAIT

Les Decauville, une famille
au service de l'industrie p. 16

Le Conseil général de l'Essonne œuvre
au jour le jour pour préserver et valoriser
notre patrimoine. Ce travail est effectué par
les services départementaux (direction
de la culture et direction des Archives
départementales) en collaboration avec l'Etat,
la région Ile-de-France, les collectivités
locales, les associations, le Comité
départemental du tourisme.

Dans ce nouveau numéro de Papyvore,
vous découvrirez le travail sur la mémoire
des cressiculteurs, réalisé par les Archives
de l'Essonne en partenariat avec le Parc
naturel régional du Gâtinais français.
Pendant plusieurs mois, ont été recueillis les
témoignages de ces cultivateurs et de leur
famille. Une exposition et les enregistrements
de ces interviews, consultables aux Archives,
nous révèlent l'histoire de cette culture
présente depuis 150 ans dans le sud-est
de l'Essonne.

Dans des domaines aussi variés que
l'archéologie, l'anthropologie, l'histoire...
le Conseil général, par la gratuité et la
diversité de ses expositions et publications,
souhaite permettre à chacun de découvrir
la richesse du patrimoine essonnien.

Patrice Sac

Vice-président chargé
de la culture et du tourisme

Le catalogue 2005
de la bibliothèque
vient de paraître !

Le catalogue des nou-
velles acquisitions de
la bibliothèque des
Archives fait le point,
une fois par an, sur
les nouveaux ouvra-
ges consultables en
salle de lecture.

L'accès se fait par
rubrique thémati-
que : histoire locale,
histoire départe-
mentale et régionale, histoire générale (dont
agriculture, art, banlieues, biographie, enseigne-
ment, environnement, justice, religion, sport) et
méthodologie ; le plus souvent, un résumé de
l'ouvrage ou de l'article de revue est proposé.

Diffusé auprès des bibliothèques, institutions et
associations historiques, ce catalogue est éga-
lement à la disposition des particuliers sur
demande : 01 69 27 14 14 ou archi91@cg91.fr.

Le programme des
conférences 2006
est disponible

Semestriel proposant les
conférences, cours et visites
organisés par les Archives.

Disponible sur demande
au 01 69 27 14 14.



BIENVENUE
DOMAINE DÉPARTEMENTAL DE
CHAMARANDE
CHEZ VOUS

Directeur de la publication :

Michel Berson

Directeur de la rédaction :

Frédérique Bazzoni

Rédaction : Aude Garnerin, Marie-Paule Guérif,
Claudine Michaud, Laurence Mayeur

Photographies : Yves Morelle, Lisbeth Porcher

Conception et impression :

Imprimerie départementale

Courriel : archi91@cg91.fr

Téléphone : 01 69 27 14 14

Télécopie : 01 60 82 32 12

Horaires d'ouverture

Le lundi de 10h à 18h

Du mardi au vendredi : de 9h à 18h

Un samedi par mois : de 9h à 17h :

8 avril, 13 mai, 10 juin, 8 juillet,

5 août, 9 septembre.

Fermures exceptionnelles
le 26 mai et le 14 août.

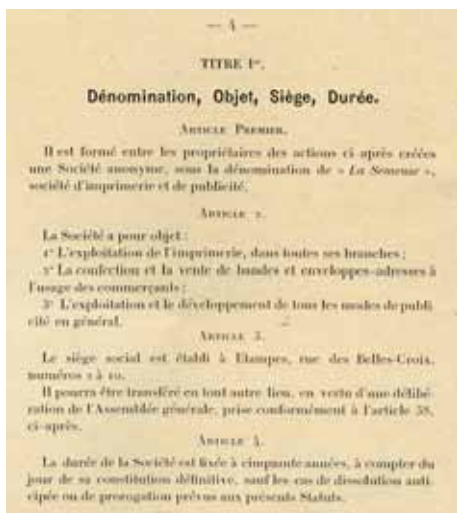
Les entrées d'archives seront désormais présentées par thématique : **Institutions** (vie politique, affaires communales, guerres et affaires militaires, justice), **Economie** (agriculture, commerces et industries, transports), **Territoire** (environnement, habitat, urbanisme, ville nouvelle), **Société** (vie associative, population, éducation, social, santé) et **Culture** (art, affaires culturelles, sports et loisirs, médias, religion).

Institutions

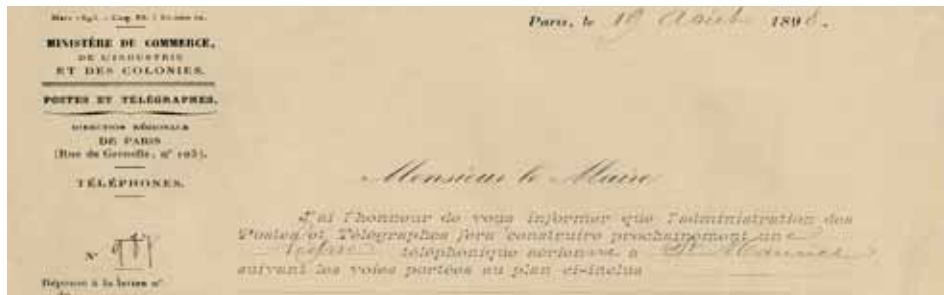
- **Edépôt58. Archives communales de Saint-Maurice-Montcouronne. 1643-1947. 174 articles.** Plusieurs pièces intéressantes sont à signaler : des passeports pour l'intérieur, de la première moitié du XIX^e siècle, une collection très complète de procès verbaux d'élections, une riche documentation quant à la construction et les travaux des quatre lavoirs communaux, du puits et de la mare, des plaintes contre les particuliers faisant clôturer leurs propriétés postérieures à la Révolution, entraînant la réduction de la vaine pâture. Par ailleurs, le procès verbal d'adjudication faisant état de la vente aux enchères des biens de l'église transformée en temple de la Raison (an II), donne un aperçu détaillé des meubles, objets et effets se trouvant dans une église à la fin du XVIII^e siècle. Enfin, les documents relatifs à la seigneurie de Bruyères-le-Châtel (XVII^e et XVIII^e siècles) sont particulièrement remarquables : on y trouve deux parties du terrier (table du plan-terrier et état des terres de la ferme de Bruyères) datant de 1780 environ, ainsi qu'une déclaration de cens faite par un vigneron au seigneur, le partage d'un héritage, la vente d'une pièce de vigne et deux inventaires après décès.

Économie

- **73J. Imprimerie La Semeuse. 1890-1983. 148 articles.** Les archives de l'imprimerie des établissements Enard, créés en 1896 et devenus « la Semeuse » en 1899 à Etampes ont été déposées aux Archives départementales lors de la fermeture de l'entreprise située 4 rue Belles-Croix à Etampes.



La Semeuse, statuts, 1899. 73J/1.



Construction de la ligne téléphonique desservant Saint-Maurice, 1898. Edépôt58/361

Cette société était une imprimerie spécialisée dans la publicité et les enveloppes à l'usage de commerçants. L'ensemble des archives n'a pas été conservé, mais le fonds historique est assez complet : constitution de la société, statuts, conseils d'administration et assemblées générales, documentation, bâtiments et matériel d'exploitation, approvisionnement et produits fabriqués, comptabilité, contentieux, publicité, dossiers de personnel. A l'heure du « tout numérique », ce fonds montre l'évolution des techniques d'imprimerie durant le XX^e siècle et les conditions de travail dans une moyenne entreprise de ce secteur.

Territoire

- **1776W. Etablissement public de l'aménagement de la ville nouvelle d'Evry (EPEVRY). 1954-2000. 425 articles.** Evry, avec Cergy-Pontoise, Saint-Quentin-en-Yvelines, Melun-Sénart et Marne-la-Vallée, est l'une des cinq villes nouvelles dont la création fut décidée en 1965 afin de mieux contrôler le développement de l'urbanisation autour de Paris. L'Épevry fut créé le 12 avril 1969 pour construire et aménager la ville nouvelle d'Evry, future préfecture du tout jeune département de l'Essonne ; il était compétent sur le territoire des communes de Bondoufle, Courcouronnes, Evry, ainsi qu'une partie du territoire de Ris-Orangis. Intervenant également sur le territoire de Lisses ; il a été dissous le 31 décembre 2000. Les premières études d'élaboration, les dossiers de conception ainsi que les dossiers de communication composent l'essentiel de ce fonds et permettent une étude détaillée de l'histoire de l'agglomération d'Evry.

Société

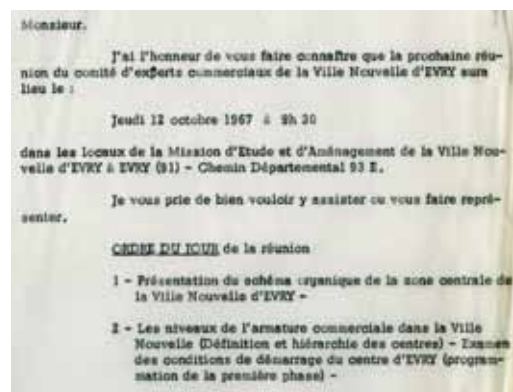
- **E. Féodalité, familles, communes, notariat. 1203-1839. 2931 articles.** La série E regroupe l'ensemble des papiers séquestrés à la Révolution. L'inventaire détaillé dressé au XIX^e siècle est peu à peu saisi dans le

catalogue informatisé. Ces fonds, souvent antérieurs au XVII^e voire au XVI^e siècles, sont les compléments indispensables des fonds conservés en série 2E (notariat) et J (archives familiales et seigneuriales privées). Ils contiennent de nombreux terriers, censiers, aveux et dénombrements et autres documents issus des seigneuries, auxquels s'ajoutent les minutes classiques des notaires : testaments, contrats de mariage, baux, vente etc.

- **2E86. Palaiseau II : Etude de Maîtres Charle, Berra, Huberland et Camprodon. 1821-1904. 347 articles.** Le répertoire qui couvre toute la période permet une recherche chronologique ou alphabétique.

Culture

- **1798W. Conservation régionale des bâtiments de France. 1909-1976. 42 articles.** Ce fonds, dévolu par les Archives départementales des Yvelines (et de l'ancienne Seine-et-Oise) en 2005, comprend les travaux de restauration menés dans les édifices classés monuments historiques (principalement des églises, mais aussi presbytères, musées, ou châteaux). Les dossiers sont constitués de correspondances, extraits de délibérations municipales, devis, marchés, mémoires de travaux, plans et photographies. Les dossiers du pré-inventaire (cotés 2W) peuvent être consultés en parallèle, puisqu'ils apportent des compléments historiques pour chaque édifice.



Aménagement commercial de la ville nouvelle, 1967, 1776W/172.

Comment transcrire un texte de l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècles) ?

Les textes d'archives sont souvent rédigés dans un français assez différent de celui d'aujourd'hui ou de manière illisible. Il faut donc transcrire le texte pour le rendre utilisable soit par la communauté scientifique, soit par le grand public, ce qui est peut-être contradictoire.

Quel que soit le parti pris d'édition, il est donc indispensable de l'indiquer en tête de la publication et de s'y tenir.

Voici les principales règles de transcription des documents postérieurs au XV^e siècle, les documents antérieurs faisant l'objet de règles spécifiques concernant l'édition médiévale.

Mise en forme	Additions et notes en marge	Elles doivent être insérées dans le texte à la place qui leur revient logiquement (mais signalées en note comme notes marginales).
	Ratures	Idem.
	Numérotation des lignes	Pas de numérotation des lignes, sauf à des fins pédagogiques ou pour un document de lecture difficile : dans ce cas, indiquer comme suit : [1] ou // ¹ .
	Lacunes	Rétablir entre [] les passages détruits, raturés, omis, ou blancs.
	Ponctuation	Suivre l'usage d'aujourd'hui exclusivement.
	Majuscules/minuscules	Suivre l'usage d'aujourd'hui exclusivement. Pas de majuscule pour les noms de mois.
	Séparation des mots	Séparer les mots agglutinés et les transcrire selon l'usage actuel.
Transcription	Orthographe	Suivre rigoureusement celle du texte, en signalant par un « [sic] » les mots redoublés ou formes jugées aberrantes. « i » et « u » employés comme consonnes : à transcrire par « j » et « v » (sauf pour les noms propres, où il n'y a pas de certitude). Emploi indifférencié de « i », « y » et « j » (notamment au XVI ^e siècle) pour le son « i » : maintenir la graphie originelle.
	Abréviations	A résoudre sans indiquer les mots restitués, sauf par souci pédagogique. Si l'on développe une abréviation, suivre l'usage graphique du texte : « vre » = votre/vostre. En cas d'incertitude de transcription, maintenir l'abréviation en signalant l'incertitude en note.
	Accents	Les accents ont été progressivement introduits à partir de 1530. L'évolution de l'usage ayant été souvent irrationnelle, il est impossible de se fier à l'usage qui en est fait dans le texte. D'où deux transcriptions : - pour les documents du XVI ^e siècle et du début XVII ^e siècle : adopter les normes d'édition des textes médiévaux : emploi du seul accent aigu pour distinguer l'« e » tonique du « e » atone [on écrit : piece, espee, armee, mais aimé] ; pas d'emploi d'autres accents. - pour les documents du XVII ^e -XVIII ^e siècle : accentuation moderne.
	Signes graphiques	Tréma, cédille, apostrophe, trait d'union : apparus au même moment que les accents : à utiliser comme aujourd'hui.
	Nombres	A reproduire tels qu'ils se présentent : « VII XX » sauf pour les documents financiers et comptables : dans ce cas, transcrire en chiffres arabes (pour une meilleure lisibilité et une plus grande facilité de calcul).
	Dates	Voir aussi « Nombres ». Quelques abréviations à connaître : 8bre : octobre - 9bre : novembre - 10 ou Xbre : décembre. M : mil - C : cent - L : 50 - X : 10 - V : 5. Exemples : mccccLxxiV : 1484 ou mIV ^e IV ^{xx} Iv : 1484 La datation d'un document, compte tenu des différents changements de calendrier au fil des siècles peut s'avérer délicate. De plus, la date peut être précisée sous la forme d'une fête mobile (exemple : Pâques) ou de celles de saints (exemple : Saint-Martin d'hiver, le 11 novembre). La prudence et la lecture d'ouvrages spécialisés s'imposent donc.
	Commentaire	Tout commentaire pour aider la compréhension est à mettre en note de bas de page ou éventuellement à signaler entre [] dans le texte.
Présentation	Ordre des textes	Dans le cas d'une édition de plusieurs textes, on présentera ceux-ci selon l'objectif d'édition ou la nature des documents : ordre chronologique, systématique ou combiné.
	Notice	Chaque document fera l'objet d'une introduction, d'une étude critique des sources et de la méthode de publication.

Exemples de transcription



Extrait de contrat de mariage, 1704, 2E21/11.

Exemple de transcription à des fins pédagogiques :

Les lignes sont numérotées, la lettre à lettre est conservée, les abréviations sont développées et signalées.

[en marge : Contrat de mariage
9 septembre 1704]

- 1 Furent présents en leurs
- 2 personnes Jean Touchard, garçon balayeux
- 3 demeurant à Pallaiseau, fils d'[en marge : deffunct] Estienne Touchard, fagoteux,
- 4 demeurant à Beauvais, paroisse de Marcoussy, et de deffuncte
- 5 Léonarde Godié d'une part, et de Marie Rousseau,
- 6 fille de Didier Rousseau, ballayeux, demeurant en ce lieu de
- 7 Pallaiseau et de Catherine Foulon d'autre part, lesquels
- 8 parties reconnaissent et confessent avoir fait par les présentes,
- 9 font entre elles les accords et traités de mariage qui ensuivent :
- 10 C'est à savoir que ledit Jean Touchard et Marie Rousseau
- 11 ont promis et par ses présentes promettent et s'obligent se prendre
- 12 l'un l'autre par foy et loy de mariage et iceluy solemniser [...]

Exemple de transcription à des fins de publication pour le grand public :

L'orthographe d'aujourd'hui et les abréviations sont restituées.

Contrat de mariage
9 septembre 1704

Furent présents en leurs personnes Jean Touchard, garçon balayeux demeurant à Pallaiseau, fils de défunt Estienne Touchard, fagoteux, demeurant à Beauvais, paroisse de Marcoussis, et de défunte Léonarde Godié d'une part, et de Marie Rousseau, fille de Didier Rousseau, ballayeux, demeurant en ce lieu de Pallaiseau et de Catherine Foulon d'autre part, lesquels parties reconnaissent et confessent avoir fait par les présentes, font entre elles les accords et traité de mariage qui ensuivent : c'est à savoir que ledit Jean Touchard et Marie Rousseau ont promis et par ces présentes promettent et s'obligent se prendre l'un l'autre par foi et loi de mariage et celui-ci solemniser [...]

La bibliothèque des Archives et Internet vous offrent plusieurs aides à la transcription ou exercices de lecture concernant des textes de la période moderne (XVI-XVIII^e siècles) :

Pour éditer

Pour les publications à visée pédagogique, les Archives départementales de l'Essonne ont opté pour des règles de présentation simplifiées. Retrouvez ces règles dans le premier cahier paléographique « les testaments » [envoi gratuit sur demande au 01 69 27 14 14].

Dans le cas d'une édition scientifique, il convient de se reporter à l'ouvrage suivant :

- BARBICHE Bernard, CHATENET Monique (dir.).
- L'Édition des textes anciens XVI^e-XVIII^e siècle.
- Paris : Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, 1990. 4°/1790.



Pour s'entraîner

- Archives départementales de la Haute-Saône. Lire les archives des XVI^e et XVII^e siècles, exercices de paléographie française moderne.

Vesoul : Les Amis des Archives, 1991. - 4°/1882.

- Archives départementales de l'Ain. - Les écritures anciennes, paléographie française et histoire XVI^e-XVIII^e siècles. - Bourg-en-Bresse : Archives départementales de l'Ain, 1981. - 4°/1260.

- ARUNDEL DE CONDE, Gérard d'. - Apprendre à lire les archives. 100 exercices pratiques (XVI^e-XIX^e siècles). - Editions Christian, 1996. - 4°/2187.

- AUDISIO, Gabriel. - Lire le français d'hier : manuel de paléographie moderne (XV^e - XVIII^e siècle). Paris : Armand Colin, 1991. - 8°/2677.

- POULLE, Emmanuel. - Paléographie des écritures cursives en France du XV^e au XVII^e siècle. Genève, Libr. Droz, 1966. - F°/32.

- VIEILLARD, Jeanne. - La Paléographie science auxiliaire de l'histoire. - s.l. : L'Information universitaire et culturelle, III^e année, n° 2, 1971. p. 25-28. - GBR/603.



Les Écritures anciennes, 4°/1260, page 27.

Pour en savoir plus

<http://www.chez.com/ceher/calendr/calendr.htm>

Ce site permet des recherches au nom du saint ou par mois dans le calendrier rural traditionnel et fournit des outils simples de calcul des fêtes mobiles comme celle du jour de Pâques. Très utile et rapide pour transcrire un bail à payer à la Saint-Fiacre ou à la Saint-Martin d'hiver...

<http://theleme.enc.sorbonne.fr/>

Cet excellent site auquel participent les élèves de l'École des chartes permet de s'initier aux sciences auxiliaires de l'histoire : bibliographies, paléographie interactive, conseils d'édition, diplomatique (présentation formelle des actes) ... : tout y est !

Ce cahier a pour but de vous entraîner à lire différentes écritures et de vous faire découvrir des textes inédits. Les rubriques « le mot de l'archiviste » et « le regard de l'historien » vous permettent de situer le texte dans son époque et dans les archives. Les questions qui accompagnent la reproduction en pages 8 et 9 vous aident à mieux entrer dans le texte et à cerner la spécificité de l'écriture. Bonne lecture, la correction est en page 10.

2E26/84. Obligation contractée par Martin Biord, cressonnier et sa femme, envers Charlotte Elisabeth comtesse de Selve, pour l'acquisition d'un ensemble de bâtiments et jardin au pont de Villiers [Cerny], 1786. Cahier de paléographie du Papyvore n°19. Archives départementales de l'Essonne. Niveau : 2. (Niveau 1 : initiation. 2 : perfectionnement. 3 : consolidation).

LE MOT DE L'ARCHIVISTE

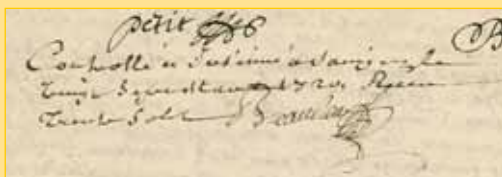
Le fonds 2E26 regroupe l'ensemble des minutes et des répertoires des actes produits par l'une des études notariales de la Ferté-Alais, couvrant la période 1552-1879. Le 284^e dossier de cette étude concerne plus précisément les minutes rédigées par maître Jean-Baptiste-François Robert en 1786.

Pour mémoire, les minutes sont les originaux des actes, souvent écrits de manière hâtive (ratures, ajout en marge ou bas de page ...) et conservés par le notaire. La grosse, dont il est question dans le texte, est la copie remise aux parties. L'écriture est typique du XVIII^e siècle, avec

des d bouclés vers la gauche. La difficulté réside cependant dans une écriture enlevée, pointue, que l'on trouve d'ailleurs plutôt dans les actes de la première moitié du XVIII^e siècle.

LE REGARD DE L'HISTORIEN

L'insinuation



Mention d'insinuation sur un acte de vente, 1720, 2E71/5.

Un acte est « insinué » lorsqu'il a été transcrit ou inscrit sur un registre dans le but d'en assurer la publicité et d'éviter toute fraude. Cette pratique, instiguée en 1539 pour les actes de donations entre vifs, a été étendue en décembre 1703 aux autres actes de mutation de biens immeubles. Il s'agit d'une mesure juridique mais aussi (et surtout) fiscale : chaque insinuation fait l'objet d'une taxe.

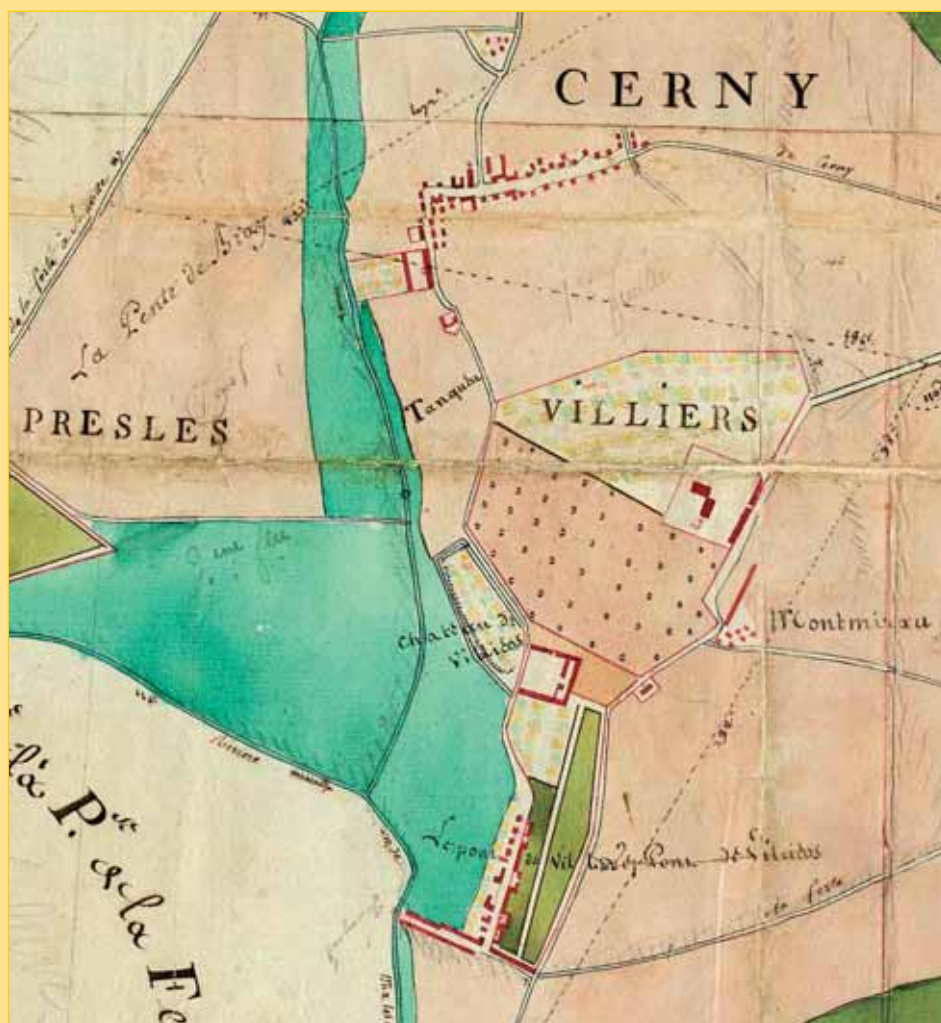
« L'insinuation au tarif » concerne les actes ou les contrats relatifs aux personnes ou à leurs biens, tels que legs faits par testaments et donations de biens (meubles et immeubles), à l'exception des donations faites en ligne directe par contrat de mariage ; « L'insinuation au centième denier » (soit 1% du prix de vente) s'applique aux actes translatifs de propriétés de biens immeubles faits à titre onéreux.

Les notaires recevant les actes sujets à l'insinuation suivant le tarif sont tenus, depuis 1705, de les faire insinuer en même temps qu'ils les font contrôler, c'est-à-dire dans un délai de quinze jours à compter de la date de l'acte. Depuis 1693, le contrôle des actes a pour but de prouver l'existence et la date d'un acte notarial par son inscrip-

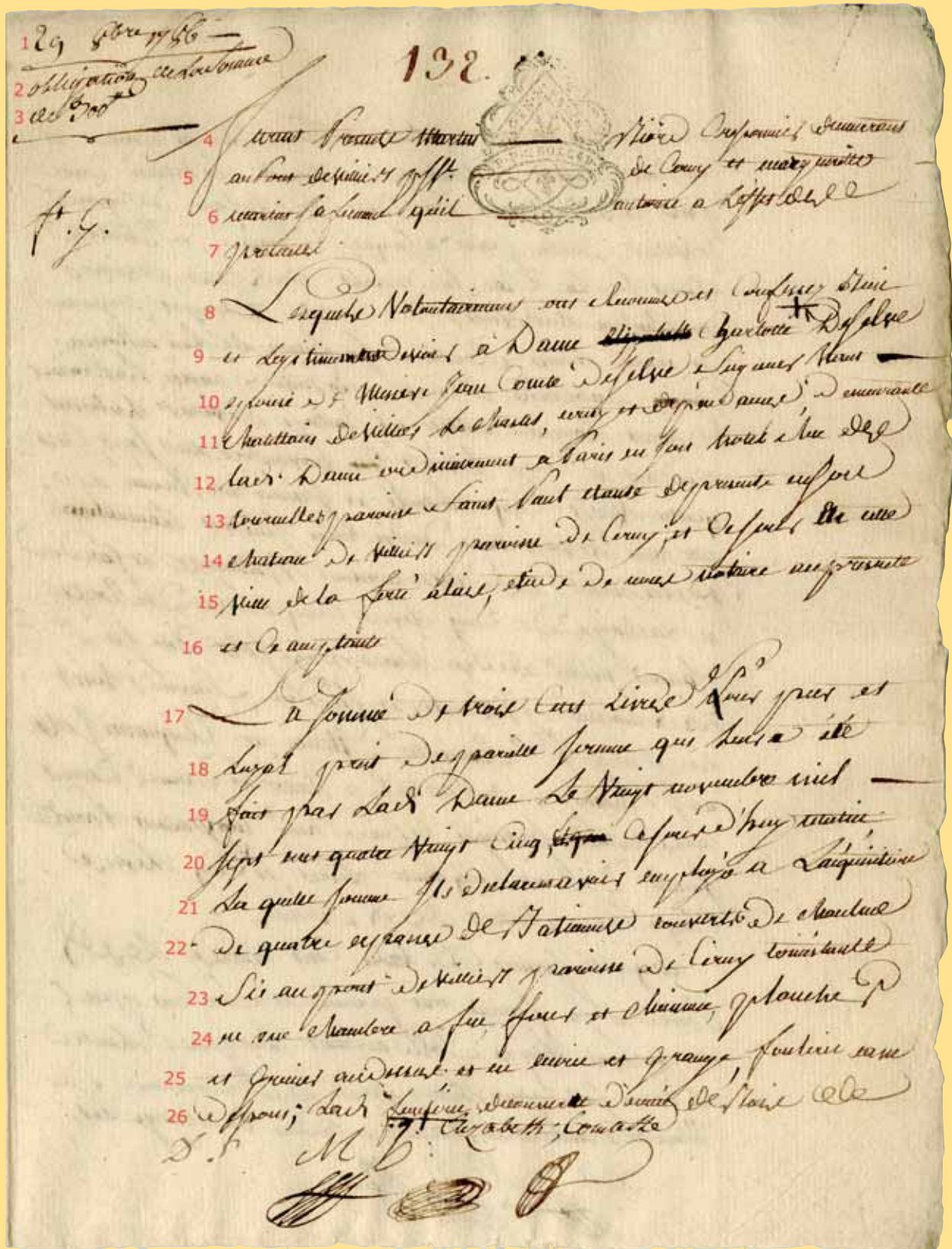
tion sur un registre dit de contrôle des actes, remplacé en 1791 par la formalité de l'enregistrement.

Les registres d'insinuation sont conservés en série B (archives judiciaires d'Ancien

Régime), car ils sont tenus par les greffes des tribunaux] et les registres de contrôle, en série C (administrations provinciales d'Ancien Régime) et permettent de retracer l'histoire d'un bien immobilier.



CERNY. - Plans d'intendance. Plan dressé par COTHERET, 1/270 perches, 115 x 85 cm, C35/7.



1- Se familiariser avec l'écriture

- Quel mot commence par un « d » minuscule, ligne 4 ?
- Donnez un mot dans lequel un « s » est ajouté à la place d'un accent (par exemple « hospital »), ligne 11.

2- Dessiner les lettres

- Dessinez le « p » de « présentes », ligne 7. Dans quel mot le retrouve-t-on ligne 24 ?

- Dessinez le « d » de « Dame », ligne 12
- Dessinez le « v » de « vingt », ligne 19.
- Dessinez le « j » de « jardin » ligne 27.
- Dans quel mot le retrouve-t-on ligne 30 ?
- Observez ligne 15, le « f » de Ferté-Alais, dans quels mots le retrouve-t-on ligne 24 ?
- Comparez « une » ligne 24 et « Villiers » ligne 23, qu'en concluez-vous ?

27 moy rone et les autres parties de l'annee jardins devant et
 28 du front, kelout et subterreans, et devant de l'eglise de
 29 grant et de Nantoumes deux autres sur le bar de l'eglise
 30 de Villiers, d'autre grant a l'eglise de Nantoumes, et de l'eglise
 31 d'ours sur la rue l'eglise devant deux autres de Villiers
 32 de l'eglise de Villiers, de l'eglise de Nantoumes, Nantoumes
 33 et sur l'eglise de Villiers sa femme de lui autorisee
 34 par l'eglise de Villiers, par l'eglise de Villiers, par l'eglise
 35 devant l'eglise de Villiers et de l'eglise de Villiers
 36 devant de l'eglise de Villiers par l'eglise de Villiers
 37 quatre autres de l'eglise de Villiers et de l'eglise de Villiers
 38 une autre de l'eglise de Villiers et de l'eglise de Villiers
 39 de l'eglise de Villiers et de l'eglise de Villiers
 40 de l'eglise de Villiers de l'eglise de Villiers de l'eglise de Villiers
 41 de l'eglise de Villiers de l'eglise de Villiers de l'eglise de Villiers
 42 de l'eglise de Villiers de l'eglise de Villiers de l'eglise de Villiers
 43 de l'eglise de Villiers de l'eglise de Villiers de l'eglise de Villiers
 44 de l'eglise de Villiers de l'eglise de Villiers de l'eglise de Villiers
 45 de l'eglise de Villiers de l'eglise de Villiers de l'eglise de Villiers
 46 de l'eglise de Villiers de l'eglise de Villiers de l'eglise de Villiers
 47 de l'eglise de Villiers de l'eglise de Villiers de l'eglise de Villiers
 48 de l'eglise de Villiers de l'eglise de Villiers de l'eglise de Villiers
 49 de l'eglise de Villiers de l'eglise de Villiers de l'eglise de Villiers
 50 de l'eglise de Villiers de l'eglise de Villiers de l'eglise de Villiers
 51 de l'eglise de Villiers de l'eglise de Villiers de l'eglise de Villiers
 52 de l'eglise de Villiers de l'eglise de Villiers de l'eglise de Villiers

3- Repérer les abréviations

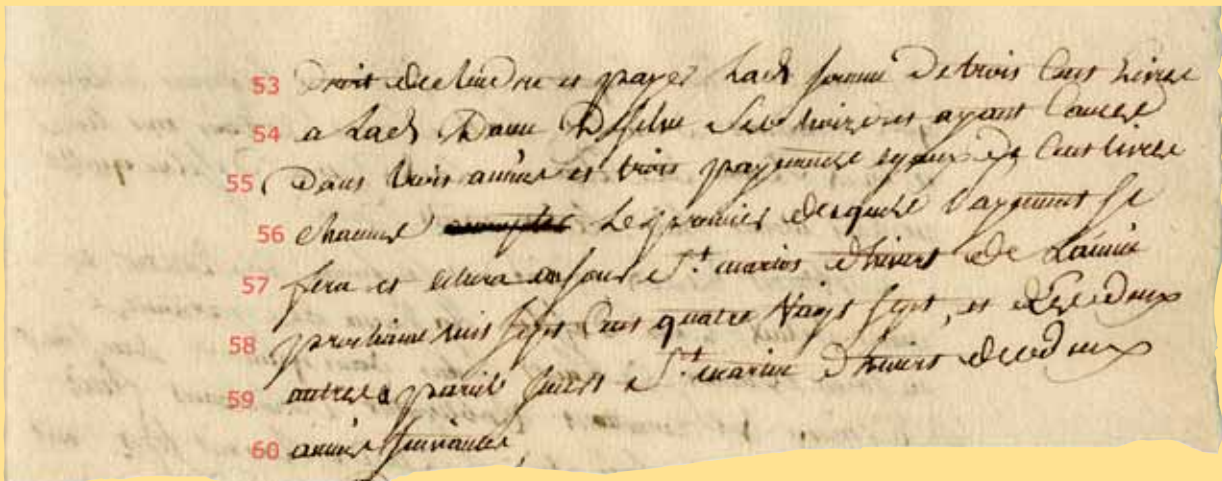
- Entourez dans le texte l'abréviation de « paroisse » ligne 5.
- Entourez l'abréviation « lt » qui signifie « livres tournois » ligne 3.
- Trouvez l'abréviation de « octobre » ligne 1.
- Trouvez l'abréviation de « ladite » ligne 12.
- Entourez l'abréviation de « dudit », ligne 32.

4- Découvrir l'ancien français

- Transcrivez en langage d'aujourd'hui « confessez », ligne 8.
- Transcrivez en langage d'aujourd'hui « hoirs », ligne 43.
- Comment s'écrit « chaume », ligne 22 ?

5- Comprendre le texte

- De quand date ce document ?
- Quel est le métier de Martin Biord ?
- Pourquoi la femme doit-elle être « autorisée » pour passer un acte ?
- Comment s'appelle sa femme ?
- A qui doivent-ils de l'argent ?
- Pour quel achat ?
- A qui ont-ils acheté ces biens ?
- Quel est l'échéancier de paiement ?



CORRECTION

2E62/84. Obligation contractée par Martin Biord, cressonnier et sa femme envers la comtesse Charlotte de Selve, pour la somme de 300 livres tournois, pour l'acquisition d'un terrain au pont de Villiers, 1786. [Les abréviations sont signalées par le soulignement].

1. [en marge gauche : 29 octobre 1786
2. Obligation de la somme
3. de 300 livres tournois]
4. Furent présent Martin Biord, cressonnier demeurant
5. au Pont de Villiers, paroisse de Cerny, et Margueritte
6. Martin sa femme, qu'il autorise a l'effet desites
7. présentes.
8. Lesquels volontairement ont reconnu et confessez bien
9. et légitimement devoir à dame Charlotte [en bas de page : Elisabeth comtesse] de Selve
10. épouse de messire Jean, comte de Selve, seigneur haut
11. chatellain de Villier-le-Chastel, Cerny et dépendances, demeurante
12. ladite dame ordinairement à Paris en son hôtel rue des
13. tournelles, paroisses Saint-Paul, étante de présente en son
14. château de Villiers, paroisse de Cerny et ce jour en cette
15. ville de la Ferté-Alais, étude de nous notaire à ce présent
16. et à ce acceptant.
17. la somme de trois cens livres tournois lors pour es
18. loyal pret de pareille somme qui leur a été
19. fait par ladite dame le vingt novembre mil
20. sept cent quatre vingt cinq [rature] et ce jourdhuy matin,
21. laquelle somme ils déclarent avoir employée à l'acquisition
22. de quatre espaces de bâtiments couverts de chaulme
23. sis au pont de Villiers, paroisse de Cerny, consistante
24. en une chambre à feu, four et cheminée, plancher
25. et grenier au dessus et en écurie et grange, foulerie¹, cave
26. dessous ; ladite foulerie recouverte demie² de bois de
27. charpente et les murs, partie en ruine, jardin devant et
28. au bout, le tout s'entretenant et tenant la totalité d'une
29. part, et aboutissant d'un bout sur le parc du seigneur
30. de Villiers, d'autre part à Jacques Remond, et d'autre
31. bout sur la rue conduisant dudit pont de Villiers
32. au château dudit Villiers, de Cantient Dampot³, vigneron
33. et Marie-Louise Rouillaire sa femme de lui autorisée
34. demeurante à Cerny, par acte passée le premier
35. devans Langevin, notaire au bailliage de Villiers-le-Chastel,
36. résidant à Cerny, le vingt [rature] novembre mil sept cent
37. quatre vingt cinq, contrôlé et insinué au bureau de
38. cette ville le vingt trois dudit mois suivant la mantion⁴
39. de la moitié desdites maisons, bâtiments et jardin
40. à la charge de cinq livres cinq sols de rente
41. faisant moitié de dix livres dix sols dus sur
42. ladite maison, bâtiments et jardin, scavoir huit
43. livres aux hoirs Roussettes d'ltteville⁵ et cinquante sols
44. au sieur Naudoy du Petit Val, et l'autre et dernier devant
45. nous notaire soussigné ce jourd'hui [en bas de page : de la moitié restante desdits bâtiments et jardin] moyennant pareille
46. somme de cent cinquante livres et [en bas de page : à la charge des] cinq livres
47. cinq sols restant desdites rentes.
48. Laquelle somme de trois cent livres desdits
49. Biord et sa femme ont promis et se sont par
50. ces présants obligés solidairement l'un pour l'autre,
51. [notes à insérer dans le texte lignes 45 et 47]
52. un d'eux seul pour le tout sous les renonciations de
53. droit de rendre et payer ladite somme de trois cents livres
54. à ladite dame Deselve ses hoirs et ayant causes
55. dans trois années et trois paiements égaux de cent livres
56. chacuns [rature] le premier desquels paiement se
57. fera et livrera au jour Saint Martin d'hivert⁶ de l'année
58. prochaine mil sept cent quatre vingt sept et les deux
59. autres à pareil jour Saint Martin d'hivert des deux
60. années suivantes.

¹ foulerie : lieu où sont foulés les draps ou les cuirs - ²incertitude de lecture - ³incertitude de lecture - ⁴incertitude de lecture

⁵ incertitude de lecture - ⁶ 11 novembre

Mémoires de cressonniers en Essonne du 17 novembre 2005 au 30 mars 2006

L'abondance de l'eau constitue un élément essentiel à la culture du cresson, plante semi-aquatique alimentaire. Grâce à l'important réseau hydrographique de l'Essonne, cette culture particulière a pu se développer dans le département dès la seconde moitié du XIX^e siècle et perdure encore aujourd'hui dans le sud et sud-est du département.

Les Archives départementales et le Parc naturel régional du Gâtinais français ont souhaité conserver et exposer la mémoire orale de quelques cressonniers. Femmes et hommes de tous âges, actifs ou retraités ont volontiers accepté de partager les souvenirs d'un métier dont ils sont fiers. L'exposition laisse une grande place à ces témoignages inédits, sources de mémoire d'un métier peu connu.

Origine

Pendant très longtemps, le cresson a été cueilli et consommé à l'état sauvage. Au XIII^e siècle, il est vendu par les marchands ambulants. Ce n'est qu'à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle qu'il est cultivé en cressonniers artificielles, dans la vallée de l'Essonne.

Durant l'hiver 1809-1810, Joseph Cardon, gestionnaire des hôpitaux de la Grande Armée, découvre en Allemagne, près d'Erfurt, une technique de culture fort surprenante pour la saison : le cresson est cultivé dans les fossés de 3 mètres de largeur, présentant une brillante verdure, malgré la saison.

Dès son retour en France, en 1811, il crée la première cressonnière artificielle et choisit comme lieu d'implantation un village de l'Oise. Le succès vient rapidement et incite d'autres volontaires à tenter l'expérience. La vallée de l'Essonne, particulièrement bien irriguée et arrosée de nombreuses sources attire bientôt des familles de cressonniers venues de Senlis.

Exposition ouverte du lundi au vendredi de 9h à 18h (sauf lundi 10h) et les samedis de 9h à 17h.



6Fi 406 - Vayres, les cressonnières

La vie des cressonniers

Pourquoi et comment devient-on cressonnier ? Malgré les difficultés et la pénibilité de la tâche, plusieurs générations se sont succédées dans l'exploitation du cresson.

« Dans mon enfance, toute la famille fendait les liens d'osier à la veillée après le dîner en écoutant la radio. Il n'y avait pas d'autres distractions le soir. »

« On aidait à la cressonnière le jeudi. Je peignais en lettres blanches le nom de mon père sur les paniers, ramassais les bottes sur le chemin et faisais plusieurs tours de brouette pour les ramener à la cabane. »

« Mon arrière-grand-père a créé la cressonnière à partir de 1896. Mon grand-père et mon père ont exercé le même métier. Maintenant, mon fils suit le même chemin. »

« Mon grand-père avait appris le métier dans l'Oise. Il est venu de D'Huisson où il s'est marié et a créé des cressonnières dans les marais. Son frère était également venu de l'Oise pour s'installer à Vayres. »

Une culture exigeante

L'eau constitue un élément essentiel : température, débit et composition contribuent à la réussite de la production au fil des saisons au prix d'un travail souvent difficile :

Il existe de nombreuses espèces de cresson : le cresson produit en cressonnière s'appelle « cresson de fontaine » (*nasturtium officinale*) ; c'est une plante semi-aquatique, car seules ses racines sont immergées. Elle appartient à la famille des crucifères (comme les choux, radis, navets), mais sa particularité est de se développer uniquement dans l'eau de source.

Les cressonnières cultivées se composent de fossés de 50 à 70 mètres de longueur et de 2 à 3 mètres de largeur. Elles comportent des canaux d'alimentation et d'évacuation. Leur profondeur varie de 40 à 50 centimètres avec une

Le département de l'Essonne : premier producteur de cresson

Le cresson est essentiellement cultivé au sud du département, dans les vallées de l'Essonne, de l'École et de la Juine où jaillissent les sources d'eau vive nécessaires à sa production.

L'Essonne, principal producteur français de cresson : en 2002, l'Île-de-France, grâce à la contribution de l'Essonne, est la première région productrice de cresson avec 25% de la production nationale.

Les cressonnières franciliennes se trouvent exclusivement en Essonne : 23 ha sur les 24 que compte la région. La trentaine de cressiculteurs est localisée sur les bords des rivières de l'Essonne, autour de D'Huisson-Longueville et de la Juine, surtout à Méréville. Ces deux cours d'eau présentent un biotope naturel propice au cresson.

Atlas rural et agricole d'Île-de-France, 2005

penne régulière de 1 à 3 millimètres par mètre pour permettre un débit régulier de l'eau. « Les grosses périodes de production se situaient au printemps et en automne. »

« Normalement le cresson ne gèle pas l'hiver car ses racines sont dans l'eau de source à 12° qui semble chaude par rapport à la température extérieure, ça fume... »

« Le cresson fleurit en mai. Quand les fleurs se transforment en gousses, le cresson est coupé à la faux et séché au soleil. On obtient alors les graines par l'éclatement des gousses. »



51Fi 005 - Aquarelle de JM Allais

Depuis près de deux siècles, les cressonniers ont acquis un grand savoir-faire qui s'appuie sur un équipement particulier, relativement peu modernisé jusqu'à nos jours.

La commercialisation

Pour mettre en vente ce produit fragile et périssable, des moyens plus modernes ont peu à peu remplacé les méthodes traditionnelles. Devant la puissance des intermédiaires, les producteurs se sont regroupés en syndicat et ont dû s'adapter à de profondes modifications des circuits économiques.



La ramonette, fonds Allais, aquarelle, 2005
51Fi - AD91

« Mon père était le seul cressonnier du village à posséder un cheval, alors, il ramassait le soir les paniers d'osier de ses collègues pour les emmener au train à la gare de la Ferté-Alais. »

« Ensuite, dans les années trente, le transport se faisait par camion. »

« Les mandataires étaient chargés de la vente qui se faisait aux enchères montantes. Ils inscrivaient sur une fiche la quantité vendue et le prix de vente et retenaient 10% pour les frais. »

« Les Halles centrales, c'était le poumon de Paris. Les Halles de Rungis, c'est bien différent : le commerce est devenu européen. »

« C'est très difficile avec les grandes surfaces, la température y est trop élevée et l'air trop sec. L'important est de maintenir la chaîne du froid. »

De la médecine à la cuisine

Le cresson possède des propriétés pharmaceutiques avérées et exploitées depuis l'Antiquité, sous réserve de bonnes conditions de culture.

Le cresson de fontaine, appelé aussi « santé du corps », est au XIX^e siècle encore prescrit comme remède antiscorbutique et diurétique. Il est très riche en vitamines C, E et K et bien pourvu en minéraux.

La culture et le conditionnement font désormais l'objet de contrôles sanitaires rigoureux : « Les personnes qui attrapaient la douve du



Le caparaçon a été remplacé par un chariot à quatre roues recouvert de plastique, fonds Allais, aquarelle, 2005. 51Fi - AD91

foie avaient consommé du cresson sauvage, non cultivé de façon contrôlée par un cressiculteur. En effet, dans les marais, l'eau est chaude et stagnante. »

Symbole d'un terroir, le cresson est utilisé en cuisine sous forme de produits frais ou transformés : soupes, quiches, salades ...



La pàque, fonds Allais, aquarelle, 2005
51Fi - AD91

A voir aux Archives !

Pierre Contant d'Ivry à Chamarande, œuvres d'architecture et art des jardins au XVIII^e siècle »

Exposition du 30 avril au 30 juillet 2006 - Entrée libre, tous les jours de 11h à 18h.

Pierre Contant d'Ivry (1698-1777), célèbre architecte-paysagiste du XVIII^e siècle travailla notamment à l'aménagement du parc du château de Chamarande, aujourd'hui propriété du Conseil général.

L'exposition se présente sous forme d'un parcours sur l'ensemble du domaine : le hall des Archives, transformé en cabinet de curiosités, réunit les documents originaux de l'œuvre de Pierre Contant d'Ivry.

L'orangerie expose au travers des principaux projets de l'artiste, les formes récurrentes utilisées tant en architecture, jardins que décors. Le circuit de déambulation dans le parc y est également présenté : huit stations constituent une promenade illustrée par des visuels et expliquent la culture et les techniques liées à l'art des jardins au XVIII^e siècle. Visites, conférences, ateliers enfants.

Programme : 01 60 82 52 01. Exposition réalisée avec le Domaine départemental de Chamarande.



Pour en savoir plus :

MORICE Guy, Le cresson : les aspects techniques, pratiques, économiques de sa culture, Paris, La Maison rustique, 1951, 16^e/175.
<http://www.savoirs.essonne.fr/rubrique-la-vie/botanique/à-l'école-du-cresson>.

Le patrimoine essonnien est très varié : de type industriel, religieux, scientifique ou encore artistique, il doit être protégé et valorisé. La conservation des antiquités et objets d'art est l'une des missions, en Essonne, du conservateur des Archives départementales. Quatre pages du Papyvore seront désormais consacrées au patrimoine mobilier, au travers de plusieurs rubriques : «La CAOA au service de la protection du patrimoine mobilier» fait le point sur les travaux de préservation, d'inventaire ou de restauration en cours. «Savoirs et savoir-faire» présente une technique ou un métier. «A lire ou à cliquer» vous permet de découvrir l'actualité ou les références en lien avec les sujets abordés.

LA CAOA AU SERVICE DE LA PROTECTION DU PATRIMOINE MOBILIER



Relique de Longpont - (photo CAOA)

2005 : une relique de Longpont ouverte à la science

La CAOA est à l'origine d'une étude scientifique, menée en accord avec l'évêché, sur un fragment de tunique conservé dans le reliquaire de Notre-Dame-de Longpont : la similitude de ce fragment avec celui dit « de la tunique d'Argenteuil » [conservé à Saint-Denis d'Argenteuil, 93] est désormais établie. Ce vêtement est vénéré par l'Eglise comme ayant été porté par le Christ lors de la Passion.



Reliquaire de Longpont - (photo CAOA)

Erigée en basilique en 1913 par Pie X, Notre-Dame de Bonne Garde de Longpont est l'un des plus anciens lieux de pèlerinage d'Ile-de-France. Dès le XII^e siècle, une importante collection de

reliques y est attestée. Elles seront cachées par les fidèles lors des inventaires réalisés en 1906, conformément à la loi de séparation des Eglises et de l'Etat du 9 décembre 1905.

En 2005, à la demande de la CAOA de l'Essonne, avec l'accord de l'évêché et de la direction régionale des affaires culturelles, le laboratoire Charles Fabry de l'Institut d'optique d'Orsay procède à l'étude d'un fragment de tunique : il s'agit d'établir scientifiquement la similitude des fragments conservés à Longpont et à Argenteuil.

Cette étude visuelle et les recherches effectuées ont permis d'établir que le fragment de Longpont provient bien de la tunique d'Argenteuil, sans pouvoir encore déterminer la date exacte de son transfert en Essonne.

Contact :

Laurence Mayeur.
Tél. : 01 69 27 14 14.

Pour en savoir plus sur la tunique : [http://www.ville-argenteuil.fr/rubrique, accueil/sortir/culture/histoire et patrimoine.](http://www.ville-argenteuil.fr/rubrique_accueil_sortir_culture_histoire_et_patrimoine)

SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

L'art campanaire : usage et fabrication des cloches

La cloche jouait un rôle liturgique évident mais aussi utilitaire en participant à la vie quotidienne. Les cloches naissent aujourd'hui de l'association d'un savoir-faire ancestral et d'une technologie moderne.

La cloche, pièce de fonderie d'art, instrument de musique et sonnerie d'alerte

L'origine des cloches est très ancienne. Depuis l'Antiquité, elles indiquent l'heure, convoquent les assemblées ou préviennent des dangers.

La cloche est un des instruments sonores les plus anciens que l'on connaisse à ce jour : on retrouve la trace des premières cloches métalliques à l'âge du bronze (-2000/-800 avant JC). Dès l'Antiquité, clochettes et « sonnailles » sont composées de deux plaques de fer recourbées et jointes par des rivets. Les premières cloches chrétiennes apparaissent au VI^e siècle en Italie dans la région de Campanie.

Son nom latin (campana) a donné l'adjectif « campanaire », le nom « campanule » (fleur en forme de clochettes) ou celui de « campagne » (cloche ou forme architecturale ressemblant à une cloche). Le plus petit village ou bourg possède une, voire plusieurs cloches.

Chacune d'elles a une fonction particulière, signalée par une sonnerie précise et codifiée. Elles rythment les travaux des champs, alertent la population d'un danger imminent, rassemblent les fidèles autour de leur prêtre, célèbrent une entrée royale ou une victoire, guident le

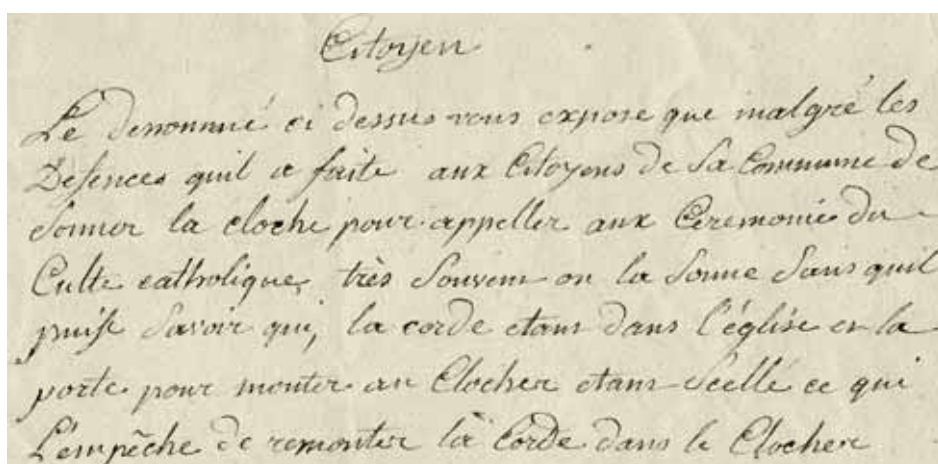


Loi sur les cloches, période révolutionnaire, L/164.

Si sa fonction utilitaire a été peu à peu évincée par l'avènement d'autres moyens de communication, les habitants du XXI^e siècle y restent toujours fortement attachés.

Aux Archives départementales de l'Essonne, les cloches sont mentionnées surtout dans les devis et marchés de travaux de restauration des églises, conservés dès le XVI^e siècle.

Les sonneries de cloche sont citées dans les actes notariés concernant les assemblées d'habitants. Elles apparaissent également dans les affaires qui opposent laïques et religieux à la Révolution ou au début du XX^e siècle : la loi de séparation des Eglises et de l'Etat de 1905 précise en outre que les sonneries de cloche seront réglées par le maire et non plus par le curé.



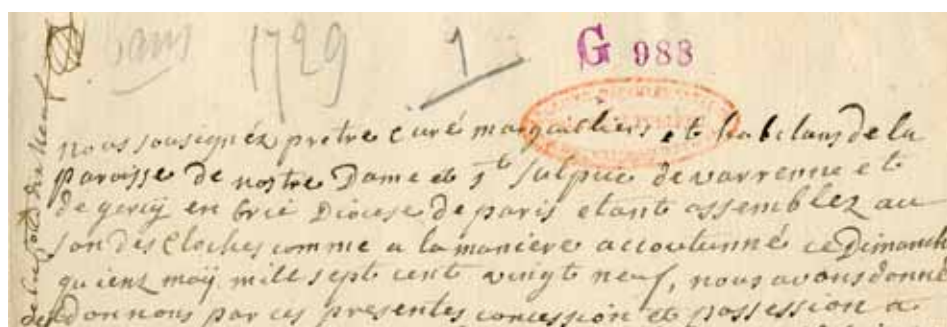
Sonneries de cloches intempêtes, période révolutionnaire. L/164.

voyageur, ou sont sonnées pour éloigner de mauvaises conditions climatiques.

Sous l'Ancien Régime, chaque cloche destinée à un usage religieux est considérée comme une personne. Elle ne peut ni sonner, ni même être placée dans le clocher avant d'être baptisée.

L'ornementation de la cloche

L'ornementation se développe à partir du XIII^e siècle. Il s'agit principalement d'une inscription placée en dessous du « cerveau » de la cloche, souvent rédigée en latin. Les fautes d'orthographe y sont fréquentes, le fondeur étant peu ou pas lettré. Les lettres les plus difficiles à graver semblent être le N et le S. Les inscriptions invoquent la liturgie chrétienne, manifestent le rôle d'intercession entre Dieu et les hommes dévolus à l'instrument, décrivent les fonctions de la cloche, ou, plus tardivement, indiquent les noms des donateurs.



Assemblée au son de cloche, 1729. G/988

La fabrication des cloches

Comme toute pièce de fonderie, la fabrication d'une cloche commence par la construction d'un moule ayant la forme en creux de la cloche et dans lequel viendra couler le bronze en fusion.

Le fondeur, ouvrier itinérant, est également appelé « saintier », car chaque cloche réalisée porte le nom d'un saint. Il exécute son ouvrage soit sur le parvis même de l'église ou sur un terrain proche, soit dans le cimetière.

La fonte de la cloche comporte quatre opérations :

Le **tracé** détermine la forme et les proportions de la cloche.

Le **moulage** donne la forme à la cloche d'après son moule. Le moule est dit « au trousseau » lorsqu'il est fabriqué traditionnellement avec un mélange d'argile, de poils de chèvre qui servent d'armature souple et résistante et de crottin de cheval qui augmente la résistance de l'argile à la chaleur. Certaines parties du moule sont aujourd'hui modélisées sur informatique et découpées par fraiseuse à commande numérique.

Pendant la **coulée**, le bronze (alliage de 78% de cuivre et 22% d'étain aussi appelé « airain »)

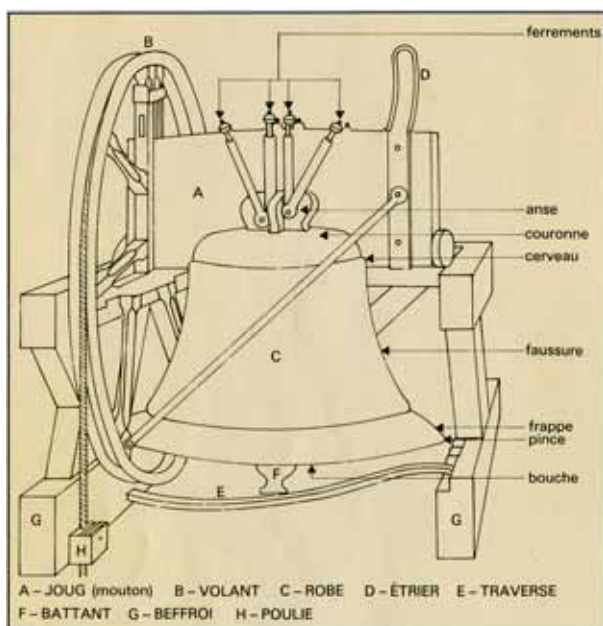


Schéma de cloche - Per 333

entre en fusion à 1200° puis est versé dans le moule. Le métal doit refroidir pendant plusieurs jours. Le moule est ensuite cassé, puis la cloche est sablée, brossée, ciselée et polie.

L'**accordage** détermine le son de la cloche, selon sa position dans le clocher, son épaisseur et son diamètre.

Un analyseur de spectre électronique permet aujourd'hui à l'accordeur de contrôler les notes partielles de la cloche et d'affiner ainsi l'accordage. En effet, la cloche émet un bouquet de notes dites harmoniques ou partielles mais non une seule note. Une cloche peut être utilisée seule ou en combinaison avec d'autres de tonalités et de tailles différentes.

L'exemple des cloches du domaine départemental de Chamarande

La vie sur le domaine de Chamarande est de nouveau rythmée par les sonneries de cloches, grâce aux travaux de rénovation des deux campaniles situés sur les toits des communs.



Depuis 1999, cet ensemble de bâtiments anciens abrite les Archives départementales de l'Essonne. De mémoire d'homme, le campanile situé au-dessus de l'actuelle salle de lecture des Archives départementales a toujours été vide. Une cloche y a été installée en 2005. Pesant 79 kg, elle porte la devise « la connaissance est à la fois l'instrument et l'expérience de la liberté, la seule manière d'être libre », citation de Condorcet (1743-1794). Elle est programmée aujourd'hui pour sonner deux fois par jour. Les trois cloches du campanile situé au-dessus de l'entrée des Archives départementales ont été elles aussi restaurées. L'horloge mécanique existante a été remplacée par un moteur qui actionne les marteaux.

À LIRE OU À CLIQUER

OUVRAGES

VERRIER Gilbert. Le Clocher et les cloches de l'église Saint-Clément d'Arpajon ; in Bulletin de l'Association Art et Histoire du Pays de Châtres, 1994, n° 19, pp 5-10, ART/85.

LIMON-BONNET, Marie-Françoise, CHAVE, Isabelle . - L'Art des fondeurs de cloches. Itinéraire autour d'un manuscrit et d'une famille de fondeurs picards, les Cavillier (XVI^e-XIX^e siècles). Edition du texte original de Philippe Cavillier. - Amiens : Archives départementales de la Somme, 2002 . - 4°/2237.

MAURY Armande. - Cloches et clochers de l'Orléanais et du Gâtinais, in Bulletin de l'association Art et Histoire du pays de Châtres, n° 20, 1995, pp 16-22, ART/94.

SUTTER, Eric. - La Grande Aventure des cloches. - Paris : Ed. Zelig, 1993. - 8°/2812.

NADAR. Le Cas des cloches soumis par Nadar à Monsieur le Ministre des Cultes et à tous les maires, conseillers municipaux, députés et même sénateurs. - Chambéry : Impr. Ménard, s.d. - 24 p. – PBR/355.

SITES

<http://francis.paillas.free.fr/musee/> : site du Centre-musée européen d'art campanaire. Place de l'Hôtel de Ville 32600 L'Isle Jourdain (Gers). Ce musée présente plus d'un millier d'objets, les techniques de fabrication et les traditions et pratiques qui s'attachent à l'art campanaire.

Les Decauville, une famille au service de l'industrie

Amand puis Paul Decauville sont à l'origine de l'extraordinaire réussite des établissements industriels Decauville situés à Evry entre 1860 et 1960. La renommée mondiale de cette entreprise est surtout liée aux produits ferroviaires, dont le train portatif est symbolique de l'esprit novateur de cette famille d'entrepreneurs.

Une famille d'industriels

La famille Decauville, originaire de Normandie, se fixe vers la fin du XVIII^e siècle à Courcouronnes. **Amand Decauville** acquiert le « parc de Petit Bourg » à Evry puis réunit d'autres terres jusqu'à exploiter une ferme de 700 ha.

En 1854, il ouvre avec succès l'une des premières distilleries de betteraves. Maire d'Evry de 1845 à 1870, il meurt en 1871. **Son fils Paul** prend alors la direction de l'entreprise.

Les liens de la famille Decauville avec les familles Feray, Darblay, Radot, ou encore Gilardoni, tout comme leurs implications politiques, permettent de mieux saisir les profonds changements qui ont marqué la fin du XIX^e siècle dans différents domaines (sciences, transports, métallurgie, agriculture, etc.).

100 ans de réussite industrielle (1860-1960)

L'entreprise est organisée en quatre divisions : **L'exploitation agricole** est orientée vers la betterave, le froment et le colza. Le labourage à vapeur est utilisé.

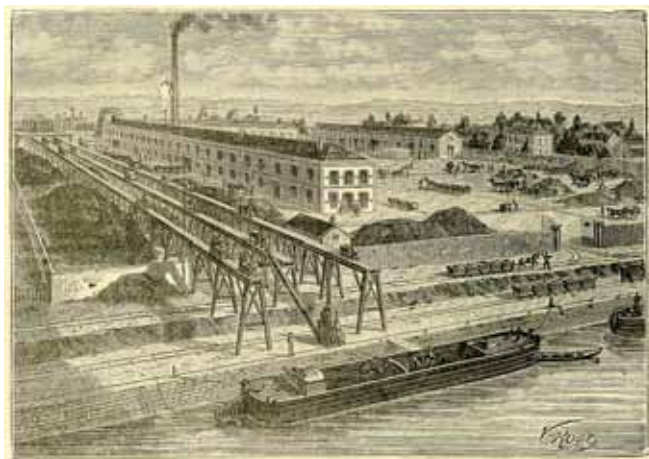
La raffinerie donne un alcool exceptionnel mais nécessite une très importante quantité d'eau, prélevée dans la Seine. Une usine à gaz complète l'installation.

Les carrières de pierre meulière, situées à Petit Bourg, occupent 150 ouvriers et produisent 500 tonnes par jour.

Les ateliers fabriquent le matériel agricole et



Portrait de Paul Decauville. 79J81/14.



Matériel pour les sucreries de betteraves, 1888. 79J81/14.

les chemins de fer à voie étroite dits « rail Decauville », inventé en 1875. Plus de 3000 wagonnets et 150 km de voie sont produits par mois et exportés dans le monde entier.

A partir de 1889, l'activité s'étend à la fabrication de véhicules routiers, avec l'aide des nouvelles techniques de publicité.

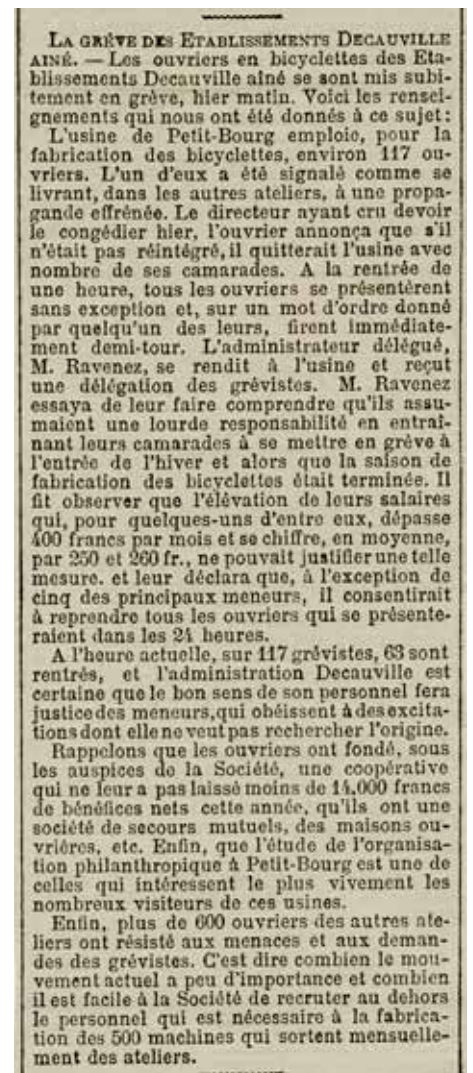
Une main d'œuvre importante

En 1889, les ateliers seuls occupent près de 1000 ouvriers. Les ouvriers mécaniciens sont d'origine parisienne.

Les ouvriers agricoles sont la plupart des Belges qui viennent travailler pour six ou huit mois. Les ouvriers carriers sont des cultivateurs des villages voisins qui cumulent deux

activités selon les saisons, ou des ouvriers venus de toute la France à l'occasion de travaux liés au chemin de fer.

Plusieurs installations les accueillent : restaurant, boulangerie, maison d'approvisionnement, chambres ou maisons, jardins. Les ouvriers bénéficient d'un système de jetons pour s'approvisionner (ce qui leur évite de dépenser leur paie au cabaret), de soins médicaux, d'une pharmacie, d'une compagnie d'assurances et même d'un théâtre.



« Les ouvriers en grève », 1894. 79J81/14.

Notice détaillée sur demande.
Contact : Claudine Michaud.